

Un destin désormais partagé

**Discours du Prof. Romano Prodi
Président de la Commission européenne**

**à l'occasion de la célébration du traité CECA
Bruxelles, le 23 juillet 2002**

SEUL LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames, Messieurs,

"Orienter un destin désormais partagé". Tel est l'objectif volontariste qui figure dans le préambule du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Le 18 avril 1951, l'objectif principal était de mettre un terme à l'opposition séculaire entre la France et l'Allemagne, de réconcilier les Européens, de remplacer les rapports de force par une solidarité concrète.

L'originalité de l'entreprise tient à ce que l'action porte sur un point "limité mais décisif" comme l'a décrit Robert Schuman. La mise en commun du charbon et de l'acier signifie l'impossibilité matérielle de la guerre.

Ainsi, une sorte de "détour" par l'économie a été accompli, détour qui conduit parfois à l'erreur rétrospective de croire qu'il s'agissait d'une initiative technique, et de portée limitée.

En réalité, la grande innovation de la première communauté a été politique et institutionnelle.

Pour la première fois, des États ont librement décidé d'exercer ensemble, d'une manière différente et originale, une partie de leur souveraineté. Et ils l'ont fait dans un domaine stratégique. Cette volonté s'est incarnée dans la création d'institutions supranationales, chargées précisément de veiller au respect des traités et de définir l'intérêt général. C'est ainsi qu'est née la Haute Autorité, qui est devenue la Commission.

Cinquante ans plus tard, alors que le traité CECA vient à expiration, nous pouvons en tirer trois leçons:

1. la méthode a incontestablement fait ses preuves;
2. nous ne devons pas avoir peur d'être ambitieux;
3. la Convention doit s'inspirer de cette réussite.

*

La méthode a incontestablement fait ses preuves.

Tout d'abord, l'objectif supérieur a été atteint: une guerre entre les peuples de l'Union européenne est aujourd'hui impensable.

Ensuite, les résultats économiques sont là. La structure internationale conçue par Jean Monnet a permis d'atteindre les objectifs du projet original.

Je ne retracerai pas l'histoire complète de la "success story" du marché commun, devenu ensuite le marché unique. Permettez-moi d'insister seulement sur l'euro. Cette extraordinaire réalisation communautaire, a elle aussi défié les lois du réalisme. L'euro, notre monnaie commune, a vu le jour sans encombre au début de cette année en dépit des pronostics les plus sombres.

Exactement comme la mise en commun du charbon et de l'acier, l'euro est à la fois un fait économique concret et une décision aux implications politiques majeures. C'est un nouveau destin partagé.

Enfin, les pays de l'Europe centrale et orientale sont sur le point de nous rejoindre. L'élargissement est la priorité de mon mandat, c'est la priorité de cette Commission tout entière, la première véritable unification pacifique du continent.

*

Forts de ces réussites, nous ne devons pas avoir peur d'être ambitieux.

C'est pour nous un devoir, notamment face aux jeunes générations. Le sentiment d'urgence, l'impératif de réconciliation ont disparu. Une certaine forme d'indifférence se développe aujourd'hui, terreau de prédilection des populismes.

Ensuite, l'Europe politique reste à bâtir. Malgré le bilan extrêmement positif que je viens de rappeler, nombre de citoyens ne se reconnaissent pas dans la construction communautaire. Ils cherchent à la comprendre, ils demeurent perplexes devant sa complexité et ils veulent légitimement savoir à qui appartient la responsabilité de prendre les décisions.

Poser la question de l'Europe politique, c'est se demander quel type de gouvernement et quel type de leadership sont nécessaires et possibles pour étendre avec succès la construction européenne à des secteurs comme la politique étrangère, la sécurité, la défense et la politique économique.

Certains soutiennent que le nouveau gouvernement de l'Europe doit nécessairement être de type intergouvernemental et que par conséquent, le temps de l'Europe communautaire est désormais révolu. Pour ma part, je suis convaincu, au contraire, que la méthode suivie jusqu'ici, dûment réformée et adaptée, reste le seul moyen de construire une Europe à la hauteur des nécessités de notre époque.

Le projet initial, les grandes prises de position d'hommes comme Schuman, Adenauer, De Gasperi ou Spinelli étaient intrinsèquement politiques et témoignaient d'une grande ambition. L'Europe a perdu un peu de son âme à force de prendre des précautions ou de faire des réserves par rapport à ses ambitions initiales.

Nous devons avoir le courage de reprendre et de relancer ces ambitions initiales.

*

Tout en étant tournée vers l'avenir, la Convention européenne doit s'inspirer de cette réussite et ne doit pas avoir peur de formuler des projets courageux.

C'est la raison pour laquelle, dès le lendemain du Conseil européen de Nice, à un moment où le cadre politique n'était certainement pas porteur de propositions innovatrices, j'ai plaidé pour une Convention.

Aujourd'hui, cette convention a vu le jour, grâce notamment au soutien déterminé du Parlement européen. Je me réjouis qu'elle regroupe autant de personnes de qualité et de personnalités politiques majeures: son président, M. Valéry Giscard d'Estaing, tout le Presidium qui l'entoure et, parmi ses membres, des grandes figures de la politique de leur pays.

La tâche est immense, les défis sont considérables et l'attente est grande.

À Laeken, nous avons identifié trois objectifs fondamentaux: l'élargissement, le rôle de l'Union face à la mondialisation et les attentes des citoyens. La Convention devra jeter les bases d'un nouveau pacte politique et institutionnel européen, afin que l'Union puisse relever ces défis de manière démocratique et efficace.

Il convient donc de réfléchir à l'efficacité du système après le prochain élargissement, qui est désormais imminent. Il est évident que l'Union manquerait son rendez-vous avec l'histoire si elle ne réformait pas en profondeur son processus décisionnel.

En outre, pour compter véritablement sur la scène internationale, pour contribuer à garantir de nouveaux équilibres dans un monde multipolaire, l'Europe doit exploiter tout son potentiel économique, réformer ses structures et exercer ses pouvoirs d'une façon plus efficace et plus transparente. Le défi de la mondialisation est en effet un défi en termes de pouvoir, d'action et d'influence.

Nous devons enfin répondre aux attentes des citoyens européens. Il ne s'agit pas seulement d'accroître la légitimité de nos institutions et de les rendre encore plus directes et plus visibles, ou de favoriser une plus grande participation à nos processus de décision. Notre légitimité dépendra également et surtout des résultats concrets que nous saurons obtenir, des réponses que nous saurons apporter aux besoins des citoyens.

C'est la raison pour laquelle nous estimons qu'il est indispensable de consolider notre modèle de développement économique et social, de construire une vaste zone de liberté, de sécurité et de justice, de donner une signification concrète à la notion de citoyenneté européenne et d'attribuer à l'Union les compétences et les moyens propres à une puissance mondiale.

Nous devons également consentir un effort de dialogue et d'information.

Après la guerre, l'objectif était clair, partagé par tous: "Plus jamais çà". Le champ d'action était limité: le charbon et l'acier, puis l'abolition des entraves aux échanges.

Aujourd'hui, les choses sont plus compliquées. Les matières traitées au niveau européen couvrent un espace beaucoup plus étendu et beaucoup plus profond: nous devons donc également redoubler d'efforts sur le plan pédagogique. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de cette manifestation organisée en liaison avec le Comité économique et social qui a vocation à relayer le message européen auprès de tous nos citoyens.

À cet égard, je me réjouis que la Convention ait choisi d'entendre les représentants de la société civile afin de mieux saisir les attentes de tous face à l'Europe future.

Une des vertus de la Convention réside dans le fait qu'elle se compose de représentants élus du peuple, choisis selon les procédures de la démocratie représentative. Ils sont appelés à remplir une fonction essentielle sur le plan de la légitimation démocratique de l'Union européenne.

Ce sont eux qui devront retourner devant leurs assemblées et leurs partis d'origine pour expliquer les propositions de la Convention. C'est en grande partie à eux, et aux députés du Parlement européen, qu'incombe la tâche de diffuser les idées et les débats de la Convention.

La Convention représente une occasion unique de franchir un pas décisif dans la voie de la construction d'une nouvelle entité politique.

Déjà dans cette phase initiale, elle a montré l'étendue de ses potentialités, en élargissant progressivement les thèmes du débat et en les traitant de manière plus approfondie et plus systématique par rapport à la méthode des conférences intergouvernementales.

En outre, le projet de présenter un projet de traité constitutionnel à la prochaine conférence intergouvernementale recueille un soutien de plus en plus large.

Dans ce contexte, l'expérience des cinquante dernières années est très précieuse.

Elle montre en effet qu'il est plus facile de trouver des solutions efficaces si l'on se concentre avant tout sur la substance et si l'on est capable de faire passer le prestige ou l'intérêt immédiat d'un groupe d'individus au second plan. Il y avait sûrement des producteurs d'acier ou de charbon que la proposition de Jean Monnet gênait ... Aurait-il fallu, alors, s'y arrêter?

Dans ce domaine comme dans celui de la coordination économique ou de la justice et des affaires intérieures, nous devons retrouver le sens de ce qui nous est commun, le sens de l'intérêt général.

*

La seconde grande vertu du plan Schuman, appelé à devenir la CECA, était sa simplicité: l'objectif était idéaliste, immense, mais la construction proposée s'est révélée simple et immédiatement compréhensible.

Je suis convaincu que le succès de la Convention dépendra en grande partie de la simplicité et de la lisibilité des solutions qui seront proposées.

Avec la fusion des exécutifs des Communautés, il y a trente-cinq ans, un grand pas vers plus de simplicité a été accompli. Nous devons aujourd'hui nous astreindre à un même effort. Du reste, simplicité et ambition peuvent aller de pair. À l'époque aussi, les possibilités et les conséquences de la fusion suscitaient de nombreuses préoccupations et interrogations. Cette réforme elle aussi semblait difficile. Et cependant, elle a été menée à bien et elle a été comprise par tous. Aujourd'hui, nous devons faire preuve de la même détermination pour procéder à des changements structurels importants, comme par exemple la fusion des piliers de Maastricht.

*

Voilà, Mesdames et Messieurs, le message simple et important que je souhaitais vous apporter en cette occasion émouvante et solennelle.

La CECA était un grand projet politique. L'intégration est un projet politique encore plus grand.

C'est la raison pour laquelle il est indispensable que nos propositions et leur légitimation démocratique soient à la hauteur des objectifs que nous nous sommes fixés.

Je vous remercie.